

Sous-PRÉFECTURE de COMPIEGNE 60.

ASSOCIATIONS

(LOI DU 1^{er} JUILLET 1901)

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le Sous-Préfet de COMPIEGNE.

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association;

Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée,

Certifie avoir reçu de MM. Philippe PIERRARD

Président

demeurant à Compiègne.

une déclaration en date du 20 Juin 1978.

par laquelle ils font connaître

• la constitution d'une Association

(1)

• la modification apportée (1)

à la composition du Bureau

aux Statuts de l'Association déclarée le

à _____

sous le n° _____

dénommée _____

" Promotion des Oeuvres d'Urgences Au Rabais "

ayant pour But : Faciliter la vie matérielle des Etudiants de l'U.T.C.

dont le siège est situé à Centre Benjamin Franklin COMPIEGNE 60.

des Statuts

deux exemplaires (1)

des Statuts modifiés

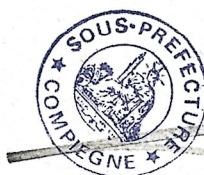
Pièces annexées : 1 déclaration

A Compiègne, le 20 Juin 1978.

Le Préfet

Le Sous-Préfet

Bernard LARVARON



Date d'insertion au Journal Officiel :	_____
Date de l'insertion au Recueil :	_____

(1) Rayer les mentions inutiles.

DATES DES MODIFICATIONS APPORTÉES

A _____

B _____

C _____

D _____

E _____

F _____

G _____

H _____

I _____

J _____

K _____

L _____

M _____

N _____

O _____